

Les mesures de Carte Scolaire pour la Rentrée 2020,
présentées dans ce tableau sont officielles.

OUVERTURES	FERMETURES
<p>AMBÉRIEU Château-Gaillard, Primaire ordinaire, 11ème classe</p> <p>BELLEGARDE</p> <p>BELLEY Arvière-en-Valromey, Élémentaire, 2ème classe</p> <p>BOURG 2 Bourg Daudet, Primaire ex-ZS, 12ème classe</p> <p>BOURG 3 Bourg Les Lilas, Élémentaire, 8ème classe Péronnas, Les Erables Élémentaire, 11ème classe Polliat, Élémentaire, 7ème classe</p> <p>BRESSE RPI Curtafond-Confrançon, 9ème classe</p> <p>JASSANS Chaleins, Primaire, 7ème classe</p> <p>LA COTIERE Saint-Jean de Thurigneux, Primaire 4ème classe Miribel, Henri Deschamps, Élémentaire, 9ème classe Tramoyes, Primaire, 8ème classe</p> <p>LA DOMBES Bourg-St-Christophe - Pérouges, RPI, 11ème classe</p> <p>OYONNAX</p>	<p>AMBÉRIEU Ambérieu Jean Jaurès, Élémentaire ex-ZS, 15ème classe (devient Fermeture à Suivre) Loyettes, Maternelle, 6ème classe</p> <p>BELLEGARDE Montréal-la-Cluse, Élémentaire ex-ZS, 10ème classe</p> <p>BELLEY</p> <p>BOURG 2 Bourg-en-Bresse, Les Dîmes Maternelle ex-ZS, 5ème classe</p> <p>BOURG 3 Bourg-en-Bresse, Charles Robin Maternelle, 4ème classe Saint-André sur Vieux Jonc, Primaire, 6ème classe*</p> <p>BRESSE</p> <p>JASSANS Jassans Mairie, Primaire, 15ème classe</p> <p>LA COTIERE Saint-Maurice-de-Beynost, Maternelle 7ème classe</p> <p>LA DOMBES</p> <p>OYONNAX Oyonnax La Victoire Élémentaire, 21ème classe</p>

<p>PAYS DE GEX NORD Divonne Guy de Maupassant Primaire, 14ème classe</p> <p>PAYS DE GEX SUD Prevessin Moens Grand Chênes Élémentaire, 9ème classe</p>	<p>Oyonnax, La Forge Élémentaire, 16ème classe Nantua Élémentaire Jean-Louis Aubert ex-ZS, 11ème classe</p> <p>PAYS DE GEX NORD Versonnex Bois Chatton Maternelle, 4ème classe</p> <p>PAYS DE GEX SUD Thoiry Élémentaire les Gentianes, 16ème classe</p>
<p>Total : 14 ouvertures de classe</p>	<p>10 fermetures de classe</p>
<p style="text-align: center;">OUVERTURES À SUIVRE <i>les postes ne sont pas comptabilisés contrairement aux fermetures à suivre</i></p>	<p style="text-align: center;">FERMETURES À SUIVRE <i>les postes sont bloqués, les collègues titulaires sont en mesure de carte scolaire, ils participent au mouvement avec une priorité</i></p>
<p>La DOMBES Villars-Les-Dombes, Élémentaire, 16ème + RPI Faramans, Joyeux, St-Eloi ("À surveiller")</p> <p>BOURG 3 Saint-Denis-Lès-Bourg RPI Chanoz-Châtenay, Chaveyriat ("A surveiller") RPI St Cyr-sur-Menthon, St-Genis ("A surveiller")</p> <p>BRESSE Replonges ("À surveiller")</p> <p>JASSANS RPI Rancé-Toussieux Massieux Chaleins</p> <p>PAYS DE GEX NORD Écoles des communes de Gex et de Saint-Genis Pouilly Divonne Arbère</p>	<p>AMBÉRIEU Leyment * Ambérieu Jean Jaurès, Élémentaire ex-ZS, 15ème classe (nouveau CDEN) Saint-Denis-en-Bugey</p> <p>BELLEGARDE Maillat Saint Martin du Fresne</p> <p>BELLEY Culoz Milvendre Champagne en Valromey * Artemare * Lhuis * Sault Brénaz *</p> <p>BOURG 2 Les Arbelles Val Revermont *</p> <p>BRESSE RPI Boz Ozan-Reyssouze *</p> <p>LA COTIERE Dagneux</p> <p>PAYS DE GEX NORD Versonnex Bois Chatton Maternelle, 4ème classe</p>
<p>7 Ouvertures annoncées à suivre (+ quelques</p>	<p>8 Fermetures à suivre</p>

situations à Gex et St Genis Pouilly qui ne seront prononcées qu'en juin) **et 4 écoles "À surveiller"**

OUVERTURES DE POSTES HORS LA CLASSE

3 postes ULIS 1er degré, sur les circonscriptions de Jassan, Ambérieu, et Bourg-en-Bresse (lieux d'implantation précisés en juin)

1 poste ressource Autisme (Dispositif départemental, implanté à la circonscription ASH.

Missions : Travail sur les problématiques TSA auprès des équipes et formation) - c'est une dotation ministérielle [elle ne compte pas dans la dotation départementale]

1.25 UE EEPU Lent (IME le Prélion)

0.25 IEM le Coryphée Viriat

0.5 mise à disposition MDPH (en lien avec le retrait 0.5 ERSH)

1.5 poste UPE2A (0.5 poste plateau d'Hauteville, 1.00 poste à Saint-Genis Pouilly)

1.00 poste CPC ASH (en lien avec le retrait 1.00 CPC IEN-A)

Total : 7.5 postes [+1 poste de la dotation ministérielle spécifique "plan autisme"]

FERMETURES DE POSTES HORS LA CLASSE

5 postes PDMQDC (les 5 derniers !)

1.00 poste UPE2A (0.5 Trévoux Beluison, 0.5 Prévessin Moëns La Bretonnière)

0.5 poste ERSH (en lien avec l'implantation 0.5 MDPH)

1.00 poste CPC IEN-A (en lien avec l'implantation 1.00 CPC ASH)

Total : 7.5 postes

POSTES GS/CP/CE1 à 12 en REP / REP+

ARBENT Bernard Clavel élém	+ 0.5 poste (complété par 0.5 de co-enseignement déjà existant dans l'école pour faire une classe à 12)
DORTAN les Cascades élém	+ 1.5 postes (complété par 0.5 de co-enseignement déjà existant dans l'école pour faire une classe à 12)
OYONNAX Eglisette élém	+ 0.5 (complété par 0.5 de co-enseignement déjà existant dans l'école pour faire une classe à 12)
OYONNAX Pasteur Nord élém	+ 0.5 (complété par 0.5 de co-enseignement déjà existant dans l'école pour faire une classe à 12)
OYONNAX Geilles primaire	+ 1 poste
OYONNAX Jean Moulin la Victoire élém	transformation d'un poste de co-enseignement en classe à 12
OYONNAX Pasteur Sud élém	transformation d'un poste de co-enseignement en classe à 12
OYONNAX Daudet-Pagnol mat	+ 1 postes
OYONNAX Jeanjacquot mat	Dédoublage des GS à l'étude (Pb de locaux)
OYONNAX Louis Armand mat	Dédoublage des GS à l'étude (Pb de locaux)
OYONNAX Lucie Aubrac mat	Dédoublage des GS à l'étude (Pb de locaux)
OYONNAX Paul Rivet mat	Dédoublage des GS à l'étude (Pb de locaux)

OYONNAX Simone Veil mat	Dédoubllement des GS à l'étude (Pb de locaux)
OYONNAX Eglisette mat	Dédoubllement des GS à l'étude (Pb de locaux)
Total : 5 postes créés	

* Les écoles ci-dessous ont vu leur situation annulée (fermeture ou fermeture à suivre) car les maires des communes concernées ont fait savoir leur opposition - suite aux annonces de Blanquer concernant les communes rurales de moins de 5000 habitants.

Attention, la DASEN a fait le choix arbitraire de s'appuyer sur la liste des communes rurales dressée par l'INSEE (cela exclue des communes de - 5000 habitants qui sont considérées comme des unités urbaines).

ex-Fermetures levées

St-André sur Vieux Jonc (25.00 élèves /classe après fermeture)
RPI Apremont, Charix (19.33)
Matafelon-Grange (22.67)
Bellignat Maternelle (27.00)

ex-Fermetures à Suivre

Leyment (25.33 élèves /classe après fermeture)
Champagne (23.00)
Artemare (22.67)
Lhuis (22.00)
Sault-Brénaz (23.00)
Val Revermont (25.20)
RPI Ozan, Boz, Reyssouze (23.86)